Les mesures de protection judiciaire représentent 80 % des mesures de protection. Protection enfance

TRAVAUX PUBLIÉE LE 19/06/2024

Saisine liée : LA PROTECTION DE L'ENFANCE EST EN DANGER : LES PRÉCONISATIONS DU CESE

Formation de travail liée : COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET SANTÉ

Laurent Gebler, Président de la chambre des mineurs à la Cour d'appel de Paris

> ***"Aujourd'hui les mesures de protection judiciaire représentent quand même 80 % des mesures de protection."***

Laurent Gebler, Président de la chambre des mineurs à la **Cour d'appel de Paris**, ancien Président de l'association des magistrats de la jeunesse, auditionné par la commission Affaires sociales et santé du CESE dans le cadre de la saisine parlementaire : "La protection de l'enfance".

© - copyright CESE - Novembre 2026